



Mesdames et messieurs les membres du CHSCT des DDI,

Depuis la mise en place du second confinement, de nombreux collègues ont fait remonter à la CFDT des difficultés au sein de leurs différentes directions. Dans certains cas le télétravail est limité en nombre de jours, dans d'autres une présence au bureau est demandée pour maintenir du lien avec la communauté de travail ou faire des photocopies. Dans certains cas, les personnes vulnérables identifiées lors du premier confinement ne sont plus identifiables maintenant, car les décrets de mai et août 2020 listant les cas de vulnérabilités sont remis en cause.

Force est de constater que les annonces officielles du président de la république et de la ministre du travail, sur la nécessité de mettre en place le télétravail dans le monde de l'entreprise, afin de lutter contre la pandémie de COVID19, semble difficile à mettre en oeuvre dans certaines directions des services de l'Etat. La CFDT demande que les incitations adressées à l'ensemble des entreprises du secteur privé soient appliquées au sein de la totalité des directions départementales interministérielles, dans un souci de réel protection des agents face à ce virus.

Notre organisation syndicale est consciente que la majorité des directions appliquent les règles de prévention et de bon sens, qui prévalaient lors du premier confinement, afin de garantir la continuité des missions qui leurs sont dévolues, tout en préservant leurs agents. Toutefois, en tant que représentant des personnels, nous avons également des signalements de collègues sur le terrain, faisant remonter des situations discordantes en matière de présence dans les bureaux, de restrictions du télétravail et de non prise en compte des agents en situation de vulnérabilité.

La CFDT a déjà fait remonter une partie des signalements reçus, et nous vous demandons aujourd'hui de clarifier les règles s'appliquant aux trois points précités afin de pouvoir faire un retour rapide à nos collègues, en corrélation avec le courrier reçu ce jour du ministre de l'Intérieur

Merci pour votre attention et vos réponses à nos interrogations.